

# CHAMPIONNATS GRAND EST TC + U23 EN SALLE

## DIMANCHE 25 JANVIER 2026

Halle d'Athlétisme l'Anneau

93 Rue du Général Metman 57070 Metz

COURSE	HORAIRE	LONGUEUR	TRIPLE	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
Ouverture Chambre d'Appel	11h00					
Formation du Jury	11h30					
60m haies TC + U23 F séries (18)	0.84	12h30	TC + U23 H (D)		TC + U23 H	TC + U23 F
60m haies TC + U23 H séries (18)	1.06	12h45	20		16	16
60m TC + U23 F séries (60)		13h00		TC + U23 F (A)		TC + U23 H
60m TC + U23 H séries (60)		13h30		20		20
60m haies U23 H Finale	1.06	14h00				
60m haies TC H Finale	1.06	14h05				
60m haies U23 F Finale	0.84	14h10				
60m haies TC F Finales	0.84	14h15				
60m U23 F Finale		14h25				
60m TC F Finales		14h30				
60m U23 H		14h40				
60m TC H Finales		14h45	TC + U23 F (D)		TC + U23 F	TC + U23 H
800m TC + U23 F Finales (36)		14h55	20		16	16
800m TC + U23 H Finales (36)		15h15		TC + U23 H (A)		
400m TC + U23 F Finales (36)		15h35		20		
400m TC + U23 H Finales (36)		15h55				
1500m TC + U23 F Finales (24)		16h15				
1500m TC + U23 H Finales (24)		16h30				
200m TC + U23 F Finales (60)		16h45				
200m TC + U23 H Finales (60)		17h10				

Nb : En fonction des Engagements le programme sera susceptible d'être modifié, si c'est  
le cas il sera diffusé dans la journée 22 janvier 2026

---

# REGLEMENT DES CHAMPIONNATS

---

## Athlètes concernés :

Les championnats régionaux sont ouverts à tous les athlètes licenciés FFA des catégories U18 à Masters hommes et femmes sur **les Epreuves en Salle Séniors** de la Ligue du Grand EST.

Qualification au Bilan du 1/01/2025 au 18/01/2026 suivant les X meilleurs inscrits H et F TC et U23 confondus (sans tenir compte des athlètes Hors Ligue) à la Hauteur de :

- 60 pour le 60m
- 48 pour le 200m
- 36 pour le 400-800m
- 24 pour le 1500m
- 18 pour le 60m Haies
- 16 pour la Hauteur-Perche
- 20 pour les autres concours

Avec minima Plancher de niveau R3 pour les U23 et R2 pour les autres catégories.

## Participation athlète Hors Ligue :

- Athlètes BOU-FC :

Les engagements se feront sur le site dans la rubrique « uniquement athlètes BOU-FC » à la date limite d'engagement fixée par la CSO LARGE.

Niveau de performance minimale : IR4

- Athlètes Hors G-E + BOU-FC :

Les engagements doivent impérativement être transmis par la Ligue d'origine à la date limite d'engagement fixée par la CSO LARGE.

Niveau de performance minimale : IR1

Droit d'engagement par athlète : 10€ (payable en ligne après accord de la CSO)

## **Qualifiés :**

Les athlètes seront qualifiés au bilan du 1er janvier 2025 au 18 janvier 2026, pour le 3000m jusqu'au 25 janvier 2026, suivant les quotas par épreuves (**avec un minimum de 6 meilleurs inscrits de la catégorie U23 par épreuve**) si et seulement si, ils ont réalisé une performance **minimum plancher de niveau R2 (R3 pour les U23) sur l'épreuve en salle concernée.**

Pour toute demande d'engagement exceptionnel, hors critères définis ci-dessus, une demande sera faite par le club par mail avec argumentation. Elle est à faire obligatoirement à [jean-louis.walter2@wanadoo.fr](mailto:jean-louis.walter2@wanadoo.fr) et en copie à [dduchene@athlelarge.fr](mailto:dduchene@athlelarge.fr) avant la limite d'engagement.

## **Engagements :**

Les responsables de clubs inscriront sur le site de la ligue la participation de leurs athlètes jusqu'au **mardi 20 janvier 2026 23h59 (les U18, U20 et Masters sont considérés comme seniors).**

La liste définitive des qualifiés, après la commission de repêchage et vérification des performances, sera consultable sur le site de la ligue au plus tard dans la journée de jeudi 22 janvier 2026.

**Les athlètes doivent personnellement confirmer leur participation à la chambre d'appel au plus tard 45 min avant l'épreuve.**

**Une pénalité de 5 Euros sera facturée aux clubs pour tout athlète engagé, non confirmé sur place.**

**ATTENTION : PAS D'ENGAGEMENTS SUR PLACE**

## **Règlement Technique des épreuves :**

### **Courses**

60m et 60m haies : Séries hétérogènes à couloirs aléatoires selon les bilans SI-FFA et Finale(s)

Mode de qualification en Finale (décision définitive sur place du Délégué Technique):

60m-60m Haies : qualification X places + X meilleurs temps

*Finales spécifiques U23 sur 60m et 60m haies*

Autres courses : Finale(s) directe(s) de niveau selon les performances en salle SI-FFA 2025/2026. (Départ en couloir pour le 800m)

2 athlètes, Hors Ligue G-E ou non sélectionnables en équipe de France, au maximum seront qualifiés en Finale A

**Le Championnats LARGE du 3000m se déroulera lors de la soirée 57 du vendredi 30 janvier 2026 à Metz et celui des 3000/5000m Marche se dérouleront le samedi 24 janvier 2026 dans le cadre du meeting National de Vittel.**

### **Concours**

*Longueur, Triple et Poids* : 3 essais pour tous + 3 essais supplémentaires pour les 8 premiers (+ minimum 6 U23) avec au minimum 8 athlètes de la Ligue G-E.

*Longueur et Triple* : les épreuves de longueur utiliseront la zone de réception côté Départ du 60m (**D** sur le tableau), le triple côté Arrivée du 60m (**A** sur le tableau)

*Montées de barres concours Hauteur et Perche* : seront communiqués après réception des engagés

Pas de barrage pour les concours de Hauteur et Perche

### **Officiels :**

**1 officiel par clubs pour 1 à 5 athlètes engagés pour les Clubs de la Zone Centre**

**1 officiel par clubs pour 1 à 5 athlètes engagés, 2 pour 6 à 10, 3 pour 11 à 20, 4 pour 21 à 30, 5 pour 31 à 40 athlètes et 6 pour au-delà pour les Clubs de la Zone Ouest et Est**

Les responsables de clubs inscriront leurs officiels sur le site de la ligue jusqu'au **jeudi 22 janvier 2026 23h59.**

**PENALITE DE 100 EUROS PAR OFFICIEL MANQUANT**

**Directeur de Réunion** : J. CLIENTI

**Juge Arbitre** : D. AVIGNON

**JA Courses** : J. MONTFERRAN

**JA Concours** : C. GOEPFER

**JA Chambre d'Appel** : F DESLOGES

**Délégué Technique CSO** : JL. WALTER

### **Récompenses :**

3 premier(e)s TC et U23 Hommes et Femmes